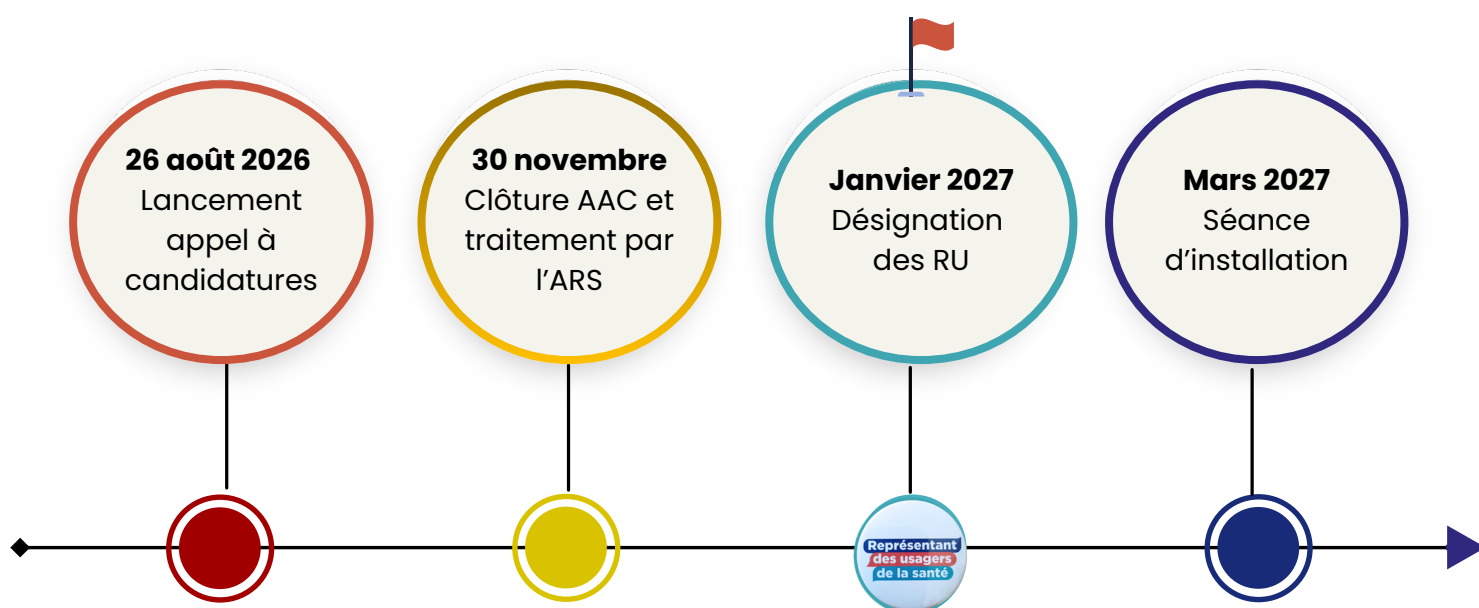


RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS EN CONSEIL TERRITORIAL DE SANTÉ (CTS)

**APPEL À CANDIDATURES (AAC)
2027 – 2032**

**j'y
vais !**

Dates clés



Informations



L'Appel à candidatures pour les CTS en Centre-Val de Loire est ouvert jusqu'au 30 novembre 2026, sur le [site de l'Agence Régionale de Santé \(ARS\)](#).

La connexion au formulaire se fait via FranceConnect.

FranceConnect permet de sécuriser et simplifier la connexion aux services publics en ligne.

[Plus d'informations **ici**](#)

Les candidatures sont à réaliser en ligne sur [Démarche Numérique **ici**](#), un service permettant de remplir et déposer des dossiers administratifs en ligne.

Pour créer un compte, [suivre le lien **ici**](#)

Ce sont les associations qui remplissent les candidatures.

En pratique la *check-list* !

Éléments à rassembler avant de se connecter

→ **sur l'association agréée**

- Le numéro de SIRET
- Le numéro d'agrément
- Les actions principales réalisées par l'association et son nombre d'adhérents
- les motivations de l'association

→ **sur le/la candidat/e**

- la date de naissance
- l'adresse personnelle
- l'adresse électronique (mail)
- le numéro de téléphone
- la fonction occupée au sein de l'association
- le poste souhaité par le candidat au sein de l'instance (titulaire, suppléant ou indifférent)
- le parcours professionnel du candidat
- les motivations du candidat

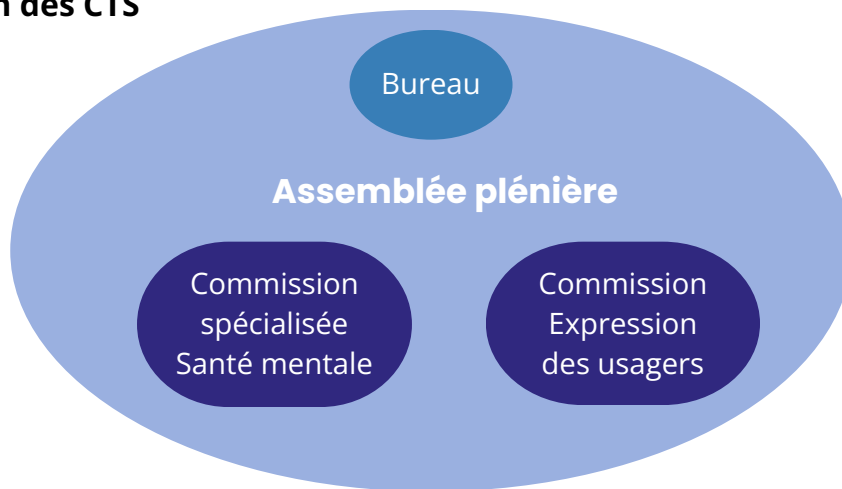
LES CONSEILS TERRITORIAUX DE SANTÉ (CTS)

Le Conseil Territorial de Santé (CTS) est une instance départementale de la démocratie sanitaire en Centre-Val de Loire.

À l'échelle de chaque département, il permet de mieux prendre en compte les réalités du terrain : les besoins des habitants, leurs attentes et les difficultés rencontrées dans l'accès aux soins et à la santé.

Grâce au CTS, des actions concrètes peuvent être proposées pour réduire les inégalités de santé entre les territoires et permettre à chacun d'accéder à des soins et à un accompagnement de qualité.

Composition des CTS



→ La commission **Santé mentale** est chargée de piloter, évaluer et suivre la mise en œuvre du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).

→ La formation spécifique **Expression des Usagers** permet de porter haut la voix des patients et des habitants dans les instances de démocratie sanitaire, de contribuer à l'élaboration d'avis et de propositions transmis à l'Agence Régionale de Santé (ARS), en y intégrant les problématiques locales d'accès aux soins et de parcours de santé tout en favorisant l'inclusion des publics vulnérables ou éloignés du système de santé.

Pour plus d'informations sur cette instance en Centre-Val de Loire, vous pouvez consulter le site de l'Agence Régionale de Santé (ARS) CVL en suivant le QR-Code.



QUE RETENIR DU CTS ?

EN PRATIQUE

Le mandat en CTS dure 5 ans et est renouvelable une fois.

Les RU sont désignés par l'ARS.

Cette mission permet de porter la parole des usagers du système de santé au niveau départemental en Centre-Val de Loire.

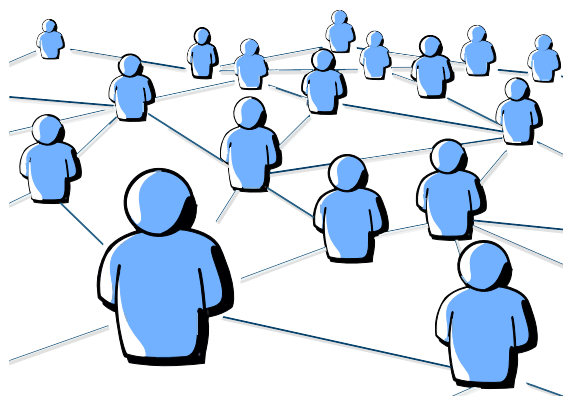
Dans ce cadre, les CTS :

- participent à la réalisation d'un diagnostic territorial partagé
- contribuent au projet régional de santé, notamment les dispositions concernant l'organisation des parcours de santé
- sont informés de la création des plates-formes territoriales d'appui à la coordination des parcours de santé complexes, et des contrats territoriaux et locaux de santé
- contribuent à l'évaluation du respect des droits des usagers et de la qualité des prises en charge.

Source ARS CVL

Pourquoi c'est important pour les usagers en général ?

Créer des liens et décloisonner le système (sanitaire, médico-social, ville, établissements), pour tous les habitants d'un territoire, c'est le défi de cette instance, qui se veut espace d'échanges et de concertation autour de projets concrets. Après avoir recensé les besoins tels qu'on peut les ressentir du terrain, les CTS doivent permettre aux usagers d'accéder à un parcours de soins organisé et coordonné, à travers un projet de santé du territoire.



Source : Les principaux mandats de représentation des usagers dans le système de santé (France Assos Santé, 2025)

France Assos Santé met à disposition des informations sur le mandat :

- Fiche B.7 :

L'organisation régionale et territoriale de notre système de santé (QR-code)



Afin de répondre à cet enjeu, France Assos Santé CVL accompagne tous les RU, candidats et associations membres.

Pour en savoir plus, contacter France Assos Santé CVL à l'adresse :

centre-valdeloire@france-assos-sante.org.